CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30766** **VALABLE JUSQU'AU** **12/07/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2005B00912

Siret : 487 517 229 00018

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 6105855

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 058719760010

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 058719760010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ENTREPRISE RIDIRA MATHIEU GUENANT

ZA DU GRAND CHEMIN
36310 CHAILLAC

Téléphone : 02 54 25 62 82 **Fax :** 02 54 25 65 21

Portable :

Responsabilité légale :
MATHIEU XAVIER CO-GÉRANT / GUENANT RICHARD CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : metallerie.ridira.p@wanadoo.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 545 396 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4421	Structures métalliques	12	13/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 13:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.